

(1)

Époux ou Père
Prénoms Mohamed-Amine

Nom⁽²⁾ ZIDANE

Né⁽³⁾ le 6 septembre 1991
à heures
à Ain Temouchent (Algérie)

Fils ⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Saiah
ZIDANE
et de⁽⁵⁾ Rahmouna
HALLOUZ

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°**

le⁽⁶⁾

Mentions marginales⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil
Sceau⁽⁶⁾

Mariage célébré à Bourges

le 26 août 2017

Il a été déclaré⁽⁸⁾

qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n°** 152

Mentions marginales⁽⁷⁾

(1) **Épouse ou Mère**
Prénoms Sihem

Nom⁽²⁾ NEZZAR

Née⁽³⁾ le 7 mai 1992
à heures
à Bourges (Cher)

Fille ⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Ali
NEZZAR
et de⁽⁵⁾ Nadia
GUERRAB

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°**

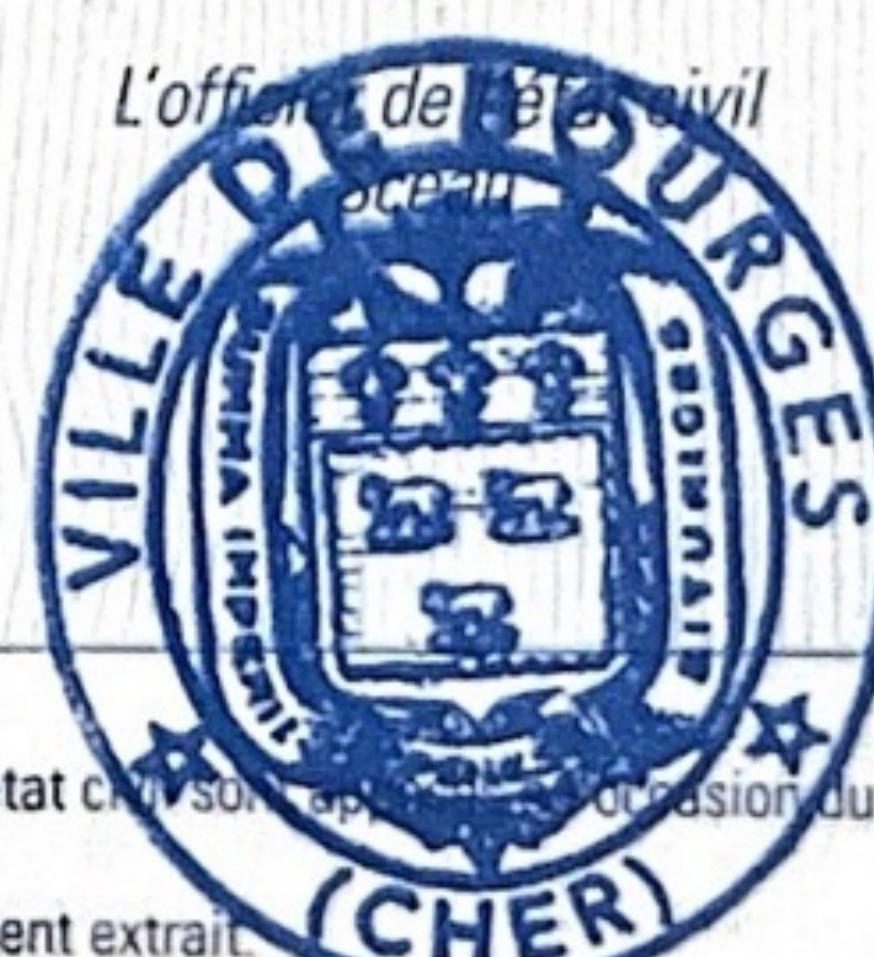
le⁽⁶⁾

Mentions marginales⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil
Sceau⁽⁶⁾

à 15 00 heures

le 26 août 2017



(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1^{re} partie 2^{de} partie ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont spécifiés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le ... par Me..., notaire à ... ».